

**Pôle 1<sup>er</sup> degré**

Affaire suivie par :  
Sabine CANAVESE  
Brigitte HOMBLÉ

Tél : 04 90 27 76 44  
04 90 27 76 22

[ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr)

49 rue Thiers  
840077 AVIGNON Cedex 04

**DEMANDE DE REINSCRIPTION SUR LA  
LISTE D'APTITUDE  
A L'EMPLOI DE DIRECTEUR D'ECOLE**

**– RENTREE 2024 –**

**Références :** **Code de l'Éducation** Article L.411-2 issu de la loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directeur d'école.

**Décret n° 2023-777** du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école

**Arrêté du 28 novembre 2014** portant organisation de la formation des directeurs d'écoles, paru au JO du 9 décembre 2014.

**Circulaire n° 2014-163** du 1<sup>er</sup> décembre 2014 relatif au référentiel métier des directeurs d'école. BO spécial n° 7 du 11/12/2014.

**Circulaire MEN 2022578C** du 25 août 2020 concernant les fonctions et conditions de travail des directeurs d'écoles. BOEN n° 32 du 27/08/2020.

Les enseignants inscrits sur la Liste d'Aptitude aux fonctions de direction 2021 ou antérieure et ayant exercé au moins trois années sur un poste de direction doivent solliciter leur réinscription s'ils souhaitent participer au mouvement intradépartemental 2024 et obtenir une direction d'école à titre définitif.

Cette réinscription est de droit et dispensée d'entretien avec la commission départementale.

Le formulaire de demande est à renvoyer signé à :

[ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.p1d-gestionco@ac-aix-marseille.fr)

avant le **15 décembre 2023**.

Il sera également possible de formaliser cette demande de réinscription sur la LADE lors de la saisie des vœux au mouvement intradépartemental.